

SEANCE DU 6 JUILLET 2017

L'an deux mil dix sept le SX JUILLET à 20 heures , les membres du Conseil Municipal, dûment convoqués, se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances sous la Présidence de Monsieur Jean-Louis CHALOIS, Maire.

Etaient présents

CHALOIS Jean-Louis, Maire,
OUICE Christelle, FRERE Henri, LEBRETON Pierrette, DUPAS André,
BOUGAULT Patricia, Adjoints au Maire.
GUILLEMOT Marie-Paule, Conseillère Municipale Déléguée.
BERHAULT Marylène, BRIAND Dominique, CHOUX Maryline , LEMOAL
Marina, MAILLARD David, RENAUD Nicole.

Pouvoirs : Hubert CHOLET a donné pouvoir à Patricia
BOUGAULT
Marie GUILLOU a donné pouvoir à Marina LE MOAL.

Absents excusés : Jean-Paul DESRIAC – Hubert GUERIN – Jean-Yves
NOGUES.

Secrétaire de séance : Marina LE MOAL -

Délibération 2017/07/01 – RENOVATION SALLE DES FETES et SANITAIRES EGLISE – APPROBATION DE L'APD et DEPOT D'UN PERMIS DE CONSTRUIRE –

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que le Cabinet d'Architectes GAUTIER/GUILLOUX de Rennes a été missionné pour mener à bien le dossier de : RENOVATION DE LA SALLE DES FETES. Après le diagnostic, l'avant-projet sommaire, Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal l'AVANT PROJET DEFINITIF.

L'estimation du projet de rénovation s'élève à : 574 500 euros HT pour 592 m2.

- **Salle des fêtes 552 500 euros**
- **Sanitaires Eglise : 22 000 euros.**

Le Conseil Municipal,

Sur la proposition de Monsieur le Maire

Et après en avoir délibéré

- APPROUVE l'AVANT PROJET DEFINITIF pour un montant HT de 574 500 euros.
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer la demande d'autorisation d'urbanisme et tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de cette opération.

Délibération 2017/07/02 – BILAN CANTINE RESTAURANT SCOLAIRE – prix de revient 2016.

Mesdames Christelle OUICE et Patricia BOUGAULT présentent le bilan 2016 de la cantine scolaire.

Le prix de revient des repas est de 5.91 euros l'unité.

Le Conseil Municipal

Sur la proposition de Monsieur le Maire

Et après en avoir délibéré

- Adopte les prix suivants :

Enfants des Communes extérieures (sauf Saint Jouan de L'Isle)	5.91 euros
Enseignants	5.91 euros
Repas occasionnels : enfants de Caulnes et Saint Jouan de l'Isle	4.40 euros

Délibération 2017/07/03 – TERRAIN RUE NEUVE – Projet de construction d'un parking – devis pour maîtrise d'œuvre – Cabinet QUARTA – SAINT BRIEUC : 5 100 euros HT –

Monsieur le Maire explique au Conseil Municipal qu'un terrain est en vente au cœur de l'agglomération. Ce terrain peut être acheté par la commune pour la réalisation d'un parking. Afin d'étudier la faisabilité du projet et d'en définir le coût, Monsieur le Maire a consulté 2 Cabinets de maîtrise d'œuvre.

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré,
Le Conseil Municipal

Sur la proposition de Monsieur le Maire

- Donne un avis favorable au devis présenté par le Cabinet QUARTA de Saint Briec pour un montant HT de **5 100.00 euros**.
- Autorise Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de cette décision.

Délibération 2017/07/04 – ASSAINISSEMENT COLLECTIF – Enveloppe programme 2017 : 75 000 euros HT – devis pour maîtrise d'œuvre – Cabinet ATEC OUEST – PACE 35 : 4 800.00 euros HT –

Vu l'enveloppe inscrite pour les travaux au Budget Primitif d'un montant de 75 000 euros HT,
Vu le devis de maîtrise d'œuvre proposé par le Cabinet ATECH OUEST d'un montant de 4 800 euros HT

Le Conseil Municipal

Sur la proposition de Monsieur le Maire

Et après en avoir délibéré

- Donne un avis favorable au devis présent par le Cabinet ATEC OUEST 35740 PACE pour un montant HT de **4 800.00 euros**.
- Autorise Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de cette décision.

Délibération 2017/07/05 – AFFAIRES DIVERSES – service technique – vente du petit tracteur IZEKI en l'état – 1 000 euros –

Vu l'achat par le Conseil Municipal d'un tracteur neuf pour le service technique

Vu la proposition d'achat d'un montant de 1 000 euros

Le Conseil Municipal

Sur la proposition de Monsieur le Maire

Et après en avoir délibéré,

- Donne son accord pour la vente en l'état du tracteur d'occasion IZEKI immatriculé 2259 VQ 22 au **prix de 1 000 euros** à Monsieur Bernard LEMOUNIER Domaine du Fougeray 22350 CAULNES.

Délibération 2017/07/06 – POLE ENFANCE – avenants aux marchés : LOT 12 – LOT 10 - LOT 9 – LOT 13 –

Vu les avenants présentés par le maître d'œuvre,
Entendu les explications de Monsieur le Maire

Et après en avoir délibéré

- Autorise les avenants suivants :

Lot 12 - ENTREPRISE MARIOTTE - Revêtement de sol – faïence - Avenant n° 1

Marché initial HT	40 366.15
Travaux modificatifs	914.18
TOTAL	41 280.33

LOT 10 – CLEMENT AMENAGEMENT – CLOISONS ISOLATION – Avenant n° 2 –

Marché initial HT	31 925.45
Avenant n° 1	643.50
Avenant n° 2	266.50
TOTAL	32 835.45

LOT 9 – BCO – AGENCEMENT – avenant n° 1

Marché initial HT	18 874.36
Avenant n° 1	- 1 486.17
TOTAL	17 388.19

LOT 13 – PIEDVACHE - PEINTURE – avenant n° 1

Marché initial HT	12 500.00
Avenant n° 1	1 335.70
TOTAL	13 835. 70

- Autorise Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous les documents nécessaires à cette décision.

Délibération 2017/07/07 – ASSAINISSEMENT COLLECTIF – création d’un branchement eaux usées rue saint Méen – EUROVIA : 1 140 euros HT –

Vu le devis présenté par la société EUROVIA d’un montant HT de 1 140.00 euros,

Le Conseil Municipal

Sur la proposition de Monsieur le Maire

Et après en avoir délibéré

- Donne un avis favorable au devis présenté d’un montant HT de **1 140.00 euros**.
- Autorise Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous les documents nécessaires à cette décision.

Délibération 2017/07/08 – ALSH DU MERCREDI – TARIFS 2016/2017 –

Le Conseil Municipal

Sur la proposition de Monsieur le Maire

Et après en avoir délibéré

- Adopte les prix suivants :

Accueil de loisir du mercredi					
	QF < 512	QF entre 512 et 695	QF entre 696 et 884	QF entre 885 et 1137	QF > 1137
½ journée matin ou après-midi (avec repas)	5 €	6 €	8.50 €	9.50 €	10.50 €
Journée entière (avec repas)	7 €	9 €	11 €	12 €	14 €

INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

- Commission des affaires scolaires du 27 juin – compte rendu transmis – Accord pour un temps ATSEM de 2h30 le matin.
- PLUI – Présentation du dossier au cours de la réunion du conseil municipal du 22 juin - réunion publique du 27 juin 2017 à la salle des fêtes avec DINAN AGGLOMERATION.
- Restructuration des voiries rue de Broons et rue Yvignac la Tour – lancement d’une consultation pour le choix d’un maître d’œuvre. Réunion de la commission des achats pour étude du cahier des charges (avec le CAUE – Didier PIDOUX). Mesdames BOUGAULT – BERHAULT – Messieurs FRERE – MURGALE – CHALOIS.
- Restructuration du groupe scolaire – échanges sur les 3 scénariis. Réunion du 22 juin 2017. Le Conseil Municipal devra se prononcer sur le choix d’un scénario. Réunion début septembre avec le programmiste.
- Dynamisation et valorisation du bourg après la déviation – réunion fin septembre.

L’ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.